PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies d'un Accord en date du 11 août 1971, entre le gouvernement du Canada et la province d'Alberta en vertu de la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA), chapitre A-4, S.R.C., 1970. (Texte anglais).

Copies d'un communiqué conjoint publié à la suite de la sixième réunion du Comité ministériel Canado-Japonais, tenu à Toronto les 13 et 14 septembre 1971.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce ait le pouvoir de siéger pendant les ajournements du Sénat de plus d'une semaine.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à lundi le 4 octobre 1971, à huit heures du soir.

Après débat,

La motion, mise aux voix est adoptée.

A l'appel de la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P..

Il est—

Ordonné: Qu'elle soit différée à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Thompson attirant l'attention du Sénat sur le rapport rédigé pour le ministre responsable du logement intitulé: «Le Canada urbain: Ses problèmes et ses perspectives», déposé au Sénat le mardi 9 mars 1971.

Il est-

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat. A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Benidickson, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Cameron, tendant à la deuxième lecture du Bill S-17, intitulé: «Loi modifiant la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions».

TI est_

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Desruisseaux, attirant l'attention du Sénat sur l'industrie du film,

Il est-

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird attirant l'attention du Sénat sur les récentes activités du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères concernant la région du Pacifique.

Après débat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Fergusson, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Cameron, appuyé par l'honorable sénateur Boucher,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à examiner le rapport d'Air Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1970, déposé au Sénat le lundi 5 avril 1971, et à faire rapport.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée. 16 septembre 1971